



INSTRUCTEUR OU INSTRUCTRICE GESTIONNAIRE DES MARCHÉS PUBLICS

CAPL - ORGANISATION ET GESTION DES RESSOURCES

SPÉCIALITÉ - AFFAIRES JURIDIQUES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

| Définition | Conçoit les contrats publics et les dossiers de consultation des entreprises. Conseille les élus et les services quant aux choix des procédures et à l'évaluation des risques juridiques. Gère la politique d'achat de la collectivité dans une optique de transparence. Gère les procédures de marchés publics en liaison avec les services compétents |
|--|---|
| Autres appellations | Chargé ou chargée de la commande publique Contrôleur ou contrôleuse des marchés publics Rédacteur ou rédactrice des marchés publics Gestionnaire des marchés publics Instructeur ou instructrice gestionnaire de dossiers |
| Métiers à tronc commun | Instructeur ou instructrice gestionnaire de dossiers Instructeur ou instructrice gestionnaire de fonds européens Instructeur ou instructrice gestionnaire des autorisations d'urbanisme |
| Correspondances avec les autres répertoires | •ROME - M1605: Assistanat technique et administratif - M1101: Achats •RIME - FP2ADM03: GESTIONNAIRE-INSTRUCTRICE ADMINISTRATIVE/INSTRUCTEUR ADMINISTRATIF - FP2ACH04: REDACTRICE/REDACTEUR DE LA COMMANDE PUBLIQUE |
| | •FPH – 25F30 : <u>Gestionnaire des marchés publics</u> |

PROXIMITÉ ENTRE MÉTIERS

| Métiers proches | Instructeur ou instructrice gestionnaire de fonds européens Instructeur ou instructrice gestionnaire des autorisations d'urbanisme Instructeur ou instructrice gestionnaire de dossiers |
|-----------------------|---|
| Métiers envisageables | A chet eur ou achet euse public Coordonnateur ou coordonnatrice budgétaire et comptable Gestionnaire des assurances |

CONTEXTE D'EXERCICE

Évolutions relatives aux politiques publiques, au cadre institutionnel et réglementaire

- Réglementation sur les aides de l'État et sur la mise en concurrence
- · Développement des partenariats public-privé
- · Prise en compte du développement durable
- Prise en compte de l'environnement économique, des contraintes budgétaires et financières et de la nécessaire rationalisation des coûts
- Prise en compte de la demande croissante de transparence de la part des citoyens et prise en compte des obligations déontologiques, notamment en matière de prévention des atteintes à la probité
- ·Développement des politiques publiques globales et transverses

| | Développement de l'intercommunalité et prise en compte de la dimension concurrentielle entre les personnes publiques et des logiques de coopération et de mutualisation Évolutions organisationnelles et managériales Dématérialisation des procédures administratives Développement du management transversal par projet, par objectif, des démarches d'évaluation et de qualité |
|--|--|
| Types d'employeurs et services d'affectation | •Commune, structure intercommunale, département, région, établissement public •Rattaché généralement à une direction fonctionnelle (juridique, financière ou contrôle de gestion) |
| Conditions d'exercice | Conditions générales • Travail en bureau, déplacements éventuels • Horaires avec amplitude variable en fonction des obligations du service public • Disponibilité • Devoir de réserve et sens du service public |
| Relations fonctionnelles | •Relations régulières avec l'ensemble des services •Relations avec l'ensemble des professions juridiques (avocats, notaires, conseils juridiques, huissiers, etc.) •Relations occasionnelles avec les services de l'État •Relations avec les prestataires |
| Moyens techniques particuliers | ·Logiciels et applicatifs d'instruction et de gestion |
| Spécialisations | Peut avoir en charge l'organisation et la gestion d'un service de la commande publique ou d'un service d'achat public Intervention possible sur des groupements de commande intercollectivités |

CORRESPONDANCES STATUTAIRES

| Cadres d'emplois indicatifs | •Rédacteurs et rédactrices territoriaux (catégorie B, filière Administrative) •Techniciennes et techniciens territoriaux (catégorie B, filière Technique) |
|-----------------------------|---|
| Condition d'accès | · Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie |

ACTIVITÉS ET COMPÉTENCES TECHNIQUES

> en commun avec le métier de INSTRUCTEUR OU INSTRUCTRICE GESTIONNAIRE DE DOSSIERS

ACTIVITÉS

- > Information des usagers et des services
- > Instruction administrative et technique des dossiers
- > Suivi et gestion des dossiers

COMPÉTENCES ASSOCIÉES

SAVOIR-FAIRE

- >Information des usagers et des services
- Expliciter la demande de l'usager, expliquer les démarches et l'orienter le cas échéant vers les services compétents
- · A ccompagner les services dans la définition des besoins, les conseiller dans le choix des procédures adéquates et les informer sur les délais
- · Présenter les dispositifs et les modalités d'accompagnement de la demande
- •Remettre ou transmettre les formulaires et les notices explicatives nécessaires à l'instruction de la demande
- · Enregistrer le dossier et établir le récépissé de dépôt de la demande

Instruction administrative et technique des dossiers

- $\bullet \text{V\'erifier les pièces constitutives d'un dossier (\'eligibilit\'e, conformit\'e, etc.) }$
- $\boldsymbol{\cdot}$ Réceptionner et ouvrir les plis, contrôler les pièces constitutives d'une demande

- · Conduire des recherches techniques, juridiques et des vérifications administratives
- · Consulter les autres services et recueillir leurs avis
- · Rédiger ou participer à la rédaction de procès-verbaux, de rapports d'analyse, en collaboration avec les services compétents
- · Rédiger et envoyer les courriers (demandes de pièces complémentaires, rejets, attributions, motifs de rejets, etc.)
- · Conduire une analyse technique du dossier de demande et synthétiser les avis recueillis
- Rédiger la fiche technique et formaliser les documents administratifs en vue de la présentation du dossier devant des autorités consultatives ou décisionnelles
- · Rédiger des décisions ou des délibérations
- · Préparer les actes juridiques de la notification
- Mettre à jour les fichiers et registres d'instruction
- •Représenter l'administration dans les réunions ou groupes interinstitutionnels organisés au titre des procédures d'instruction
- · A ssurer le suivi et le contrôle des ordres de service
- · Notifier la décision au demandeur

Suivi et gestion des dossiers

- · Mettre à jour des échéanciers, des tableaux de bord, des statistiques et des indicateurs de suivi
- · Contrôler le respect des obligations réglementaires et la conformité des réalisations et déclencher les procédures de régularisation ou de sanction
- · Signaler et rendre compte des difficultés liées à une procédure ou à un dossier d'instruction
- · Transmettre des données pour établir des rapports annuels d'activités
- · Centraliser les dossiers et préparer les dossiers des commissions
- · Effectuer un précontrôle de légalité
- · Sensibiliser les services et les élus sur les risques juridiques, notamment pénaux
- · Optimiser la qualité, les coûts et les délais des procédures
- Mettre en place un système de contrôle des ordres de service
- ·Classer et archiver les dossiers

SAVOIRS

> SAVOIRS SOCIOPROFESSIONNELS

- · Procédures de gestion et d'instruction administratives
- $\boldsymbol{\cdot} \text{Normes juridiques}$
- · Procédures de contrôle
- Tableaux de bord et indicateurs
- Droit administratif, procédures de recours et contentieux administratifs
- ·Actes et écrits administratifs
- · Règles de classement et d'archivage
- Techniques et outils de planification
- ·Logiciels métiers

> SAVOIRS GÉNÉRAUX

- Rôles et attribution des différents services et opérateurs des procédures d'instruction
- ·Techniques d'accueil et d'écoute active
- · Techniques rédactionnelles
- · Techniques de régulation de conflit
- ·Communication orale et écrite

> propres au métier de INSTRUCTEUR OU INSTRUCTRICE GESTIONNAIRE DES MARCHÉS PUBLICS

ACTIVITÉS

- > Planification de la commande publique liée à une politique d'achat
- > Instruction et gestion des procédures de marchés

COMPÉTENCES ASSOCIÉES

SAVOIR-FAIRE

- > Planification de la commande publique liée à une politique d'achat
- · Recenser les marchés arrivant à échéance à renouveler et les besoins nouveaux
- Élaborer et mettre à jour le tableau de suivi des marchés publics (marchés en cours d'exécution, date de notification, reconductions éventuelles...)
- · Gérer le planning des procédures à passer
- · Contrôler l'évaluation préalable des besoins

- Contrôler la planification et la programmation de la commande publique dans un souci de prospective, de rationalisation des coûts et d'optimisation de la gestion des ressources
- · Trouver des solutions en cohérence avec les besoins et contraintes de la collectivité
- · Rédiger des contrats de complexité variable
- · Mettre en œuvre des procédure d'achats responsables ou durables
- ·Construire des montages juridiques et financiers et élaborer des partenariats (délégation de service public, etc.)

Instruction et gestion des procédures de marchés

- Conseiller les services et les élus sur les procédures de mise en concurrence et les formes de marchés publics, les sensibiliser sur les risques juridiques
- •Formaliser ou aider à formaliser les principales caractéristiques de la consultation à lancer, valider le cas échéant les fiches de projets de marchés élaborées par les services prescripteurs
- Rédiger les pièces contractuelles et administratives de marchés (acte d'engagement, cahier des clauses administratives particulières, etc.), en cohérence avec les pièces techniques communiquées par le service prescripteur
- Élaborer les dossiers de consultation des entreprises, en collaboration avec les services concernés, les avis d'appel public à la concurrence, et les publier
- A nalyser, négocier si la procédure le permet, et sélectionner les offres en collaboration avec le service concerné et le service des achats
- · Préparer les commissions d'appel d'offres et en assurer les comptes rendus
- ·Organiser et suivre la levée des cautions
- · Procéder au paiement des retenues de garantie
- · Préparer le mandatement des acomptes et des avances

SAVOIRS

> SAVOIRS SOCIOPROFESSIONNELS

- •Code des marchés publics et modalités d'application
- · Règles et procédures des contrats complexes
- ·Principes de l'achat durable
- Techniques d'évaluation des risques et d'analyse financière

> SAVOIRS GÉNÉRAUX

- · Comptabilité analytique
- ·Techniques et outils de planification
- ·Technique d'analyse de dossier

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

- · Rédaction des cahiers des charges et des pièces administratives
- ·Participation à la conduite des précontentieux dans le cadre des réponses aux entreprises évincées et de motivation aux services chargés du contrôle de légalité (tant qu'il est encore exercé)
- ·Gestion de la nomenclature des familles d'achats
- · Participation à la définition de la politique d'achat de la collectivité
- · Participation au développement de la culture marchés au sein de la collectivité (rédaction de référentiels, guides, outils, modèles types)

ACTIVITÉS TRANSVERSES

| AIDE À LA DÉCISION ET ASSISTANCE | > Conseil, appui technique et organisationnel |
|----------------------------------|---|
| ÉTUDE ET VEILLE | > Veille et observation sectorielle |
| INFORMATION - COMMUNICATION - | > Accueil et information des usagers |
| CONCERTATION | |

VOIR LE DÉTAIL DES ACTIVITÉS DANS LE RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS TRANSVERSES